

Les cours de la 4^e année et de la 5^e année du secondaire sont très importants puisqu'ils permettent d'amasser les unités pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES).

Pour obtenir un DES, l'élève doit accumuler 54 unités de secondaire 4 et 5, dont 20 unités de secondaire 5. Pour obtenir les unités rattachées à un cours, il faut avoir la note de 60% et plus au sommaire. Les élèves qui ont réussi tous leurs cours de secondaire 4 et 5 peuvent amasser jusqu'à 72 unités inscrits à leur relevé des apprentissages du MELS.

Aussi, certains cours sont obligatoires. **Les cours des codes en gras doivent être obligatoirement réussis pour l'obtention du DES.**

Cours obligatoires	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire
Français, langue d'enseignement	132-406	132-506
Anglais, langue seconde		
▪ Régulier	134-404	134-504
▪ Enrichi	136-406	136-506
Mathématique, une des 3 séquences :		
▪ Culture, société et technique (CST)	063-404	063-504
▪ Technico-sciences (TS)	064-406	064-506
▪ Sciences naturelles (SN)	065-406	065-506
Science, un des 2 programmes :		
▪ Science et technologie (ST)	055-404	-----
▪ Applications technologiques et scientifiques (ATS)	057-406	-----
Histoire et éducation à la citoyenneté	087-404	-----
Monde contemporain	-----	092-504
Arts, une des 3 disciplines :		
▪ Arts plastiques	168-402	168-502
▪ Musique	169-402	169-502
▪ Art dramatique	170-402	170-502
Éthique et culture religieuse	069-404	069-502
Éducation physique et à la santé	043-402	ou 043-502
Projet intégrateur	-----	102-502